

# La fonction de l'arche dans les textes de Qumrân et les spéculations sur son destin dans des textes juifs et chrétiens

Thomas Römer

Collège de France, PSL – Université de Lausanne

**Abstract.** *This article focuses on the reception of the Ark in Qumranian literature. Although the Ark “disappeared” during the Second Temple period, some authors attribute new functions to it. The Ark thus appears in the Reworked Pentateuch with an article, unlike the Masoretic text, probably to show its uniqueness. In 4Q522, in an eschatological context, during the construction of a new temple, the importance of David and his son are underlined. The authors of the Temple Scroll also thought that the Ark is part of the ideal sanctuary. In the Apocryphon of Moses, where it is associated with the “secret things,” it may participate in a divinatory ritual. In the Damascus Document, the Ark contains the scroll rather than the tables of the Law and Zadoq is its gardian. All these reinterpretations of the Ark continue after Qumran, as in Christianity, where the Ark is sometimes associated with Mary, or in the Kebra Nagast, which develops the idea that the Ark was brought to Ethiopia.*

Il est difficile de trouver un sujet lié à Qumrân qui n’a pas été traité par Georges Brooke<sup>1</sup>. Il me semble que la question de la fonction de l’arche de Yhwh dans les textes de Qumrân pourrait entrer dans cette catégorie et c’est avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance que je lui offre ces quelques réflexions.

<sup>1</sup> Je renonce ici à une bibliographie qui remplirait des pages. George Brooke est certainement un des chercheurs les plus prolifiques sur les textes de Qumrân.

## L'arche dans les textes dits « para-bibliques »

L'arche est mentionnée dans le « *reworked Pentateuch* », dans les manuscrits 4Q 364 et 4Q 365.

On trouve, dans ces manuscrits, la reprise d'Ex 26,33-35 (4Q 364 f. 17), voire d'Ex 26,34-36 (4Q 365 f. 8a+b) sans différences majeures par rapport au texte massorétique. Ce passage relate l'équipement du sanctuaire et la fixation du propitiatoire (*hakkapporet*) sur l'arche du témoignage.

La seule différence vis-à-vis de l'arche est l'ajout de l'article à l'arche : *h'rn h'dwt*, ce qui provoque une construction grammaticale un peu curieuse, qui est, cependant, aussi attestée en Jos 3,14 : הָאָרוֹן הַבְּרִית. On pourrait imaginer que l'on ait ajouté l'article pour insister sur le fait qu'il s'agit d'une seule arche et non de plusieurs, une idée que l'on trouve déjà dans des commentaires rabbiniques, mais aussi dans l'exégèse récente, laquelle a imaginé, à partir des différents noms de l'arche, l'existence de plusieurs sanctuaires mobiles.

4Q 364 f. 26 b et e combinent Dt 10,1-4 et des extraits de Dt 9,18.25-26<sup>2</sup>. La ligne 6 qui mentionne l'arche est une reprise du discours divin ordonnant à Moïse de placer dans l'arche les nouvelles tables de la loi. Le rapport d'exécution de Moïse en 10,3 est en partie perdu ; est lisible le *waw* qui introduit le premier mot de Dt 10,3 : « et [je fis une arche en bois d'acacia...]. Entre le début de la reprise du v. 3 et la fin du v. 2, il y a une lacune. On peut ainsi spéculer sur le fait que l'arche, dans le texte de Qumrân, avait un qualificatif, contrairement au texte massorétique.

L'arche de l'alliance ou du témoignage (selon la terminologie sacerdotale) figure peut-être dans le fragment 9 de 4Q 522 selon la reconstruction d'E. Puech :

<sup>2</sup> Molly M. Zahn, *Rethinking Rewritten Scriptures: Composition and Exegesis in the 4Q Reworked Pentateuch Manuscripts*, *Studies on the texts of the Desert of Judah* 95, Leiden, Brill, 2011, p. 92-93.

« no[us] n'[avons] pas [pu entre]r [à Si]on pour y installer la tente de la renc[ontre et l'arche de l'alliance/du témoignage jusqu'à la fin des] temps car voici (qu')un fils naîtra à Jessé »<sup>3</sup>.

Ces fragments soulignent l'importance de David et de son fils qui doivent construire le temple et transférer le tabernacle (et l'arche à Jérusalem). Le passage ci-dessus fait sans doute allusion à la fin du livre de Josué qui relate l'installation de la tente de la rencontre (sans mentionner l'arche) au sanctuaire de Shiloh<sup>4</sup>.

### L'arche dans le Rouleau du Temple

Dans le rouleau du temple, auquel la communauté de Qumrân donna apparemment une dignité égale à celle des textes du Pentateuque, l'arche apparaît dans la description de l'aménagement du sanctuaire qui s'inspire d'Ex 25–26 et de 1 R 6–8 :

« sa hauteur, et le propitiatoire qui (est) par des [sus ... 10 ...] sa largeur, et deux chérubins [... 11 ...] un second à l'(autre) extrémité, étendant (leurs) ailes [... 12...] au-dessus de l'arche et leurs visages [... 13...] vacat<sup>5</sup> »

Pour ce rouleau, qui est conçu comme « torah », l'arche fait donc partie de l'équipement du Saint des saints. S'agit-il seulement de la description du « premier » sanctuaire ou bien les auteurs pensent-ils à un sanctuaire eschatologique « pour des temps où les principes esséniens auront triomphé »<sup>6</sup>, bien que ne soit pas claire la

<sup>3</sup> Emile Puech, *Qumrân Grotte 4. XVIII, Textes hébreux (4Q521-4Q528, 4Q576-4Q579)*, Discoveries in the Judean Desert XXV, Oxford, Clarendon Press, 1998, 56.

<sup>4</sup> Emmanuel Tov, « Rewritten Book of Joshua as Found at Qumran and Masada », in *Biblical Perspectives: Early Use and Interpretation of the Bible in Light of the Dead Sea Scrolls. Proceedings of the First International Symposium of the Orion Center. 12-14 May 1996*, éd. par Michael E. Stone et Esther G. Chazon, Leiden, Brill, 1998, p. 233-256.

<sup>5</sup> Traduction d'André Caquot, « Le rouleau du temple de Qoumrân », *ETR* 53, 1978, p. i-viii et 1-50, p. 4.

<sup>6</sup> *Ibid*, p. vii.

façon dont l'auteur du Rouleau du Temple envisageait le changement religieux et politique auquel il aspirait ? Si c'est le cas, l'auteur ne serait pas sur la même ligne que Jr 3,16 qui insiste sur la disparition définitive de l'arche (cf. ci-dessous). Le Rouleau du Temple témoignerait donc d'une nostalgie de l'arche, voire de l'idée selon laquelle elle devrait figurer dans le sanctuaire idéal.

### L'arche et les « choses cachées »

L'arche apparaît encore dans 4Q 375 (« l'apocryphe de Moïse<sup>a</sup> »). La première colonne définit les critères servant à distinguer le vrai du faux prophète qui s'inspirent surtout de Dt 13 et 18, alors que la deuxième colonne contient un rituel qui est clairement influencé par Lv 16.

Le prêtre s'approchera « 7 de l'enceinte [du voile et se plac]era près de l'arche du témoignage. Là il cherchera tou[tes les lois ?] de Yhwh, qui sont ca[ch]ées à vos yeux ».

Contrairement au TM de Lv 16,2, qui parle seulement de l'arche, 4Q 375 précise « arche du témoignage ». Or, le même terme se trouve dans la version grecque de Lv 16,2 (ἐπὶ τῆς κιβωτοῦ τοῦ μαρτυρίου). On pourrait donc imaginer que l'auteur de 4Q 375 avait comme *Vorlage* un texte hébreu correspondant à celle du texte qumrânien. Il est difficile de décider si l'arche est ici simplement mentionnée en tant que « mobilier du sanctuaire » ou si elle joue un rôle plus spécifique. On peut en effet souligner que le prêtre doit se placer près de l'arche du témoignage pour étudier la loi et chercher les choses cachées (ce vocabulaire fait défaut en Lv 16). Les *nstrwt* font-elles allusion à la loi « cachée » dans l'arche ? L'expression *drš h-twrh* (qui trouve son origine dans les livres d'Esdras et des Chroniques) est fréquente dans la littérature qumrânienne qui connaît aussi l'office d'un *doresh hat-torah*. Le fait cependant que cette recherche de la Torah soit effectuée par le (grand) Prêtre et dans le cadre d'un rituel qui apparemment a lieu devant l'arche dans le Saint des Saints « differs from the regular routine of expounding ... being an unusual event »<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Gershon Brin, *Studies in Biblical Law: From the Hebrew Bible to the Dead Sea Scrolls*, JSOT.S 176, Sheffield, JSOT Press, 1994, p. 153.

L'idée selon laquelle les « choses cachées » appartiennent à Yhwh se trouve déjà en Dt 29,28 (הַנְּסֻתֹת לַיהוָה). Dans le Siracide les « choses cachées » sont également réservées à Yhwh et à ceux qui sont habilités à les révéler (Sir 42,19 ; 48,20-25). Il est donc possible que l'étude des choses cachées qui se trouvent peut-être dans l'arche fasse allusion à la capacité du prêtre, via un rituel, d'interpréter la loi afin de décider si le prophète en question, dont parle la colonne 1, est un « faux » ou un « vrai » prophète<sup>8</sup>. L'arche qui contient apparemment la loi et, en même temps, les choses cachées (l'interprétation de la loi qui ne va pas de soi), donne ainsi au prêtre les fondements de sa recherche.

## L'arche dans l'Écrit de Damas

L'arche apparaît finalement dans l'Écrit de Damas dans un passage sur David, CD V<sup>9</sup> :

**1** Et ceux qui entrèrent dans l'arche (*htbh*), deux à deux ils entrèrent dans l'arche (*htbh*). Et au sujet du prince il est écrit : **2** Il ne multipliera pas pour lui des femmes. Quant à David, il n'avait pas lu dans le livre de la Torah scellé qui **3** était dans l'arche (*rwn*) car il ne fut pas ouvert en Israël depuis le jour de la mort d'Éléazar et Josué (*Yhwš*) **4** et Josué (*Ywš*) et les anciens qui ont servi les Ashtarôt (*Ashtaret* ?). Et ce qui a été dissimulé **5** ce qui a été révélé jusqu'à l'avènement de Sadoq. Alors les œuvres de David furent élevées à l'exception du sang d'Urie. **6** Mais Dieu (!) lui les (= ses actions) abandonna (= les pardonna). D'ailleurs ils rendent impur le sanctuaire : ils ne font pas **7** la distinction selon la Torah et ils couchent avec celle qui voit le sang de son flux, et ils prennent **8** chacun la fille de son frère ou la fille de sa sœur.

<sup>8</sup> Voir aussi Ibid, p. 155-156.

<sup>9</sup> La traduction se fonde sur celle de David Hamidovic, *L'Écrit de Damas : le manifeste essénien*, Collection de la Revue des Études Juives 51, Louvain, Peeters, 2011, p. 31, avec quelques modifications.

Ce passage se situe dans un contexte dans lequel l'auteur dénonce les trois filets des fils de Bérial : « prostitution » (*hzwnt*), la richesse et l'impureté du sanctuaire (IV,16-17). Dans la suite, deux de ces trois filets sont repris et explicités : la « prostitution » en IV,20-V,2a où l'on fustige la polygamie en citant des textes bibliques en faveur de la monogamie (Gn 1,17 ; 7,9 ; Dt 17,17) et, ensuite, « la souillure du sanctuaire » en V,6b-13a, où sont dénoncés des rapports sexuels interdits en Lv 18<sup>10</sup>. Entre ces deux passages se trouve un traité sur David et l'arche qui a toutes les chances d'avoir été inséré après coup puisqu'il interrompt l'argumentation sur les deux filets dans laquelle V,2 est logiquement suivi par V,6b<sup>11</sup>.

Apparemment, cette insertion sur David a été provoquée par la citation de Dt 17,17 qui interdit au roi d'avoir de nombreuses femmes, prescription que David n'a nullement respectée.

Cette insertion trouve une explication intéressante à la « transgression » de David, car elle explique que David n'avait pas accès à la Torah que, selon Dt 17,18-19, chaque roi est censé recopier et lire. On apprend en effet que le livre de la loi était scellé (*ḥtwm*). L'arche dans laquelle ce livre se trouvait n'aurait pas été ouverte depuis la mort d'Éléazar jusqu'à l'arrivée de Sadoq.

Ce passage innove par rapport aux discours vétérotestamentaires sur l'arche puisqu'il explique que c'est le livre de la loi qui se trouve dans l'arche et non pas les deux tables de pierre, ce qui est affirmé par la tradition dtr. L'idée selon laquelle le *spr* se trouve dans l'arche est peut-être inspirée par Dt 31,9 et 24-26 :

**9** Moïse écrivit cette loi et la donna aux prêtres, fils de Lévi, qui portent l'arche de l'alliance de Yhwh, et à tous les anciens d'Israël.

**24** Et quand Moïse eut fini d'écrire entièrement les paroles de cette loi dans un livre, **25** il ordonna aux Lévites qui portent l'arche de l'alliance de Yhwh : **26** « Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche

<sup>10</sup> La « richesse » n'est pas reprise dans la suite, cf. Peter Porzig, *Die Lade Jahwes im Alten Testament und in den Texten vom Toten Meer*, BZAW 397, Berlin, de Gruyter, 2009, p. 267.

<sup>11</sup> Voir aussi Otilie Johanna Renata Schwarz, *Der erste Teil der Damaskusschrift und das Alte Testament*, Diest, Lichtland, 1965, p. 141.

de l'alliance de Yhwh votre Dieu (וְשִׁמְתֶם אִתּוֹ מִצַּד אֲרוֹן בְּרִית־יְהוָה); il sera là comme un témoin contre toi ».

L'idée selon laquelle la loi se trouve « à côté » de l'arche n'est pas très claire. Elle a pu faire penser que le rouleau de la loi était en fait dans l'arche (dans ce sens aussi Maïmonide, *Mishneh Torah* ad Dt 31,26).

L'affirmation que l'arche était restée fermée depuis la mort d'Éléazar (et de Josué) jusqu'à l'époque de Sadoq s'inspire très probablement d'une finale de Jos 24 qui n'est pas retenue dans le TM mais qui se trouve en Jos 24 LXX :

**33** Et il arriva après cela [= la mort de Josué et l'ensevelissement des ossements de Joseph] que le grand prêtre Éléazar, fils d'Aaron, mourut et il fut enseveli à Gabaath de Phinees son fils, ... **33a** En ce jour-là les fils d'Israël prenant le coffre de Dieu le firent circuler parmi eux (ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ λαβόντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὴν κιβωτῶν τοῦ θεοῦ περιεφόσαν ἐν ἑαυτοῖς) et Phinees devint prêtre à la place d'Éléazar ... **33b** Alors les fils d'Israël s'en allèrent chacun vers son lieu et vers sa ville. Et les fils d'Israël révèrent Astarté et les Astarôth et les dieux des nations autour d'eux ...<sup>12</sup>

La présence de l'arche, d'Éléazar, des Ashtarôt en Jos 24,33b LXX et en CD V,2-6 rend assez plausible le fait que l'auteur de l'insertion du passage sur David ait connu la *Vorlage* hébraïque de Jos 24 LXX<sup>13</sup>.

Que l'arche soit restée fermée et donc aussi l'accès à la loi de Yhwh est expliqué par le fait que, entre la mort d'Éléazar et l'arrivée de Sadoq, les Israélites vénéraient d'autres dieux et ne respectaient donc pas le livre de la Torah. Cette idée d'une vacance de l'accès à la loi a un certain parallèle en 2 R 22,23<sup>14</sup> où l'on imagine

<sup>12</sup> Traduction de Jacqueline Moatti-Fine, *La Bible d'Alexandrie. Traduction du texte grec de la Septante. La Bible d'Alexandrie VI. Jésus (Josué)*, Paris, Cerf, 1997, p. 239-240.

<sup>13</sup> Alexandre Rofé, « The End of the Book of Joshua According to the Septuagint », *Hen* 4, 1982, p. 17-36, p. 28-29 ; cf. aussi Birgit Lucassen, « Josua, Richter und CD », *Revue de Qumran* 18, 1998, p. 373-396, p. 379.

<sup>14</sup> « On n'avait pas célébré une telle Pâque depuis le temps où les Juges avaient gouverné Israël et durant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda ».

également que la loi était devenue « inaccessible » à partir de l'époque des Juges. Mais alors qu'en 2 R 23 le temps sans le livre de la loi dure jusqu'à Josias, en CD V, il se termine avec Sadoq qui est très probablement le prêtre de David et de Salomon<sup>15</sup>. Selon 1 Ch 15, c'est Sadoq qui est, avec Abiatar et les Lévites, responsable du transport de l'arche à Jérusalem :

**11** David appela les prêtres Sadoq et Abiatar, et les Lévites ... **12** Et il leur dit : « Vous êtes les chefs des familles lévitiqes. Sanctifiez-vous, vous et vos frères, et faites monter l'arche de Yhwh, le Dieu d'Israël, vers le lieu que j'ai fixé pour elle. »

C'est peut-être ce passage, sans parallèle en 2 Sam 6, qui a inspiré l'auteur de CD V,<sup>16</sup> ainsi que le fait que les dirigeants des Esséniens en CD se nomment « fils de Sadoq » (CD IV,3).

En résumé, CD V fait du prêtre Sadoq le gardien de l'arche et donne à l'arche une nouvelle fonction ; elle garde le rouleau de la Torah et elle peut rester fermée durant les temps de l'apostasie.

Ce petit parcours sur l'arche dans la littérature qumrânienne fait apparaître que celle-ci, bien que « disparue » à l'époque du Second Temple, continue à inspirer de nombreux auteurs qui lui attribuent même de nouvelles fonctions.

## De l'arche cachée à l'arche en Éthiopie

On ne sait pas ce qui advint de l'arche au moment de la destruction du Temple par les Babyloniens – la Bible hébraïque ne donne pas d'indications quant au destin de l'arche. Seul un texte nous éclaire sur des discussions par rapport à une reconstruction de l'arche à l'époque babylonienne ou perse. On trouve, dans le livre de Jérémie, un texte qui refuse catégoriquement l'idée d'une reconstruction de l'arche :

<sup>15</sup> David Hamidovic, *L'Écrit de Damas : le manifeste essénien*, p. 31, n.7.

<sup>16</sup> James C. VanderKam, « Zaodk and the *spr htwrh hhtwm* in Dam.Doc. V,2-5 », *RdO* 11, 1984, p. 561-570, p. 569.

**16** Lorsque vous serez devenus nombreux et aurez eu des enfants dans le pays, alors, déclare Yhwh, on ne parlera plus de l'arche de l'alliance de Yhwh. Elle ne viendra plus à la pensée, on ne se souviendra plus d'elle, on ne s'apercevra plus de son absence et l'on n'en fera pas une autre. **17** À ce moment-là, on appellera Jérusalem « trône de Yhwh ». Toutes les nations s'assembleront à Jérusalem au nom de Yhwh, et elles ne suivront plus les penchants de leur cœur mauvais (Jr 3).

L'interdit de refaire l'arche indique que pour l'auteur de ce passage l'arche posait un problème théologique peut-être parce qu'elle a été trop liée à un sanctuaire portable contenant une statue de Yhwh. Pour cette raison l'oracle substitue la cité de Jérusalem à l'arche, dans sa fonction de trône de Yhwh. Ainsi Jérusalem dans sa totalité devient le « trône » du dieu d'Israël, le centre du monde<sup>17</sup>.

On peut supposer que durant la période du Second Temple elle fut remplacée par la *Menora*, une autre manière de symboliser la présence divine.

Cependant le passage de 2 Macc 2,4-8 raconte, en se référant à un écrit (la Lettre de Jérémie ?) que l'arche aurait été cachée par Jérémie, le seul prophète qui en parle dans la BH, ensemble avec la tente de la rencontre et l'autel des parfums :

**4** Dans cet écrit, il était raconté que le prophète, averti par un oracle, se fit accompagner par la tente et l'arche, qu'il se rendit à la montagne où Moïse était monté et d'où il avait contemplé le patrimoine de Dieu **5** et que, arrivé là, Jérémie trouva une habitation en forme de grotte, y introduisit la tente, l'arche et l'autel des parfums, après quoi il en obstrua l'entrée. **6** Quelques-uns de ses compagnons voulurent s'y rendre pour marquer le chemin par des signes, mais ils ne purent le retrouver. **7** Ayant appris cela, Jérémie les blâma en leur disant : « Ce lieu restera inconnu jusqu'à ce que Dieu ait accompli le rassemblement de son peuple et lui ait manifesté sa miséricorde. **8**

<sup>17</sup> Pour plus de détails sur ce texte cf. Thomas Römer, « Jeremiah and the Ark », in *Jeremiah in History and Tradition*, éd. par Jim West et Niels Peters Lemche, Copenhagen International Seminar, London-New York, Routledge, 2019, p. 60-70.

Alors le Seigneur montrera de nouveau ces objets, et la gloire du Seigneur apparaîtra avec la Nuée, comme elle se montra au temps de Moïse et lorsque Salomon pria pour que le saint lieu fût glorieusement consacré. »

Selon ce texte, l'arche n'est donc pas perdue, mais elle réapparaîtra à un moment eschatologique lorsque Yhwh aura rassemblé son peuple.

Cette idée se trouve par exemple dans l'Apocalypse de Jean. Selon ce texte l'arche fait partie du Temple céleste et apparaît à la fin des temps (après la 7<sup>e</sup> plaie) :

Ap 11,19 : Et le temple de Dieu dans le ciel s'ouvrit, et l'arche de l'alliance apparut dans son temple. Alors il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre et une forte grêle.

Puisqu'ensuite est donné le signe de la femme vêtue du soleil (12,1), la tradition chrétienne a établi un lien entre Marie et l'arche. La collection de textes apocryphes appelés « *Transitus Mariae* » (v<sup>e</sup> s.) raconte l'Assomption de Marie<sup>18</sup>. Il y est fait référence à l'arche : pendant que les apôtres portaient le corps de Marie, les mains de ceux qui voulurent offenser Marie devinrent sèches, comme fut puni dans le récit du transfert de l'arche celui qui la toucha sans être qualifié (2 S 6,6-7).

La disparition de l'arche a ensuite donné lieu à toutes sortes de spéculations. Dans les Hadiths on trouve l'idée que l'arche aurait été cachée dans le lac de Tibériade.

Une théorie très populaire et des plus connues est celle du transfert de l'arche en Éthiopie. La première mise par écrit de cette tradition se trouve dans le *Kebra Nagast* (livre de *la Gloire des Rois*), datant du xiv<sup>e</sup> siècle, mais certains spécialistes pensent que la tradition est plus ancienne. Celle-ci se base sur le texte biblique de la visite de la reine de Saba chez Salomon (1 R 10) en identifiant Saba à l'Éthiopie (alors qu'il s'agit plutôt du royaume de Saba en Arabie,

<sup>18</sup> Pour ce texte cf. Simon Claude Mimouni, *Les traditions anciennes sur la Dormition et l'Assomption de Marie. Études littéraires, historiques et doctrinales*, SVigChr 104, Leiden / Boston, Brill, 2011.

le Yémen actuel). Selon le *Kebrâ Nagast*, la reine de Saba tomba enceinte de Salomon et enfanta à son tour Ménélik (« fils du sage »). Lorsqu'il devient adulte, Ménélik apprend qui est son père et rend visite à Salomon. Ménélik ne veut pas rester en Israël pour devenir le successeur de Salomon, alors celui-ci le fait oindre roi de l'Éthiopie par le prêtre Sadoq. Salomon demande aux fils de ses généraux et prêtres d'accompagner Ménélik en Éthiopie pour y rester ; les jeunes gens ne sont pas contents, et Azariah, le fils de Sadoq ne veut se séparer de l'arche. Il fait alors une copie et échange celle-ci contre la vraie arche qui est amenée en Éthiopie. Lorsque Ménélik apprend cela, il est heureux, car maintenant les Éthiopiens sont devenus le peuple élu de Dieu, et les rois éthiopiens les successeurs des rois d'Israël et de Juda.

Cette théorie de l'arche en Éthiopie hante les esprits jusqu'à Indiana Jones ; même Hitler aurait demandé à ses généraux lors de l'invasion de l'Éthiopie de chercher l'arche perdue<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Phyllis Enstrom et Peet J. Van Dyk, « What happened to the Ark ? », *Religion and Theology* 4/1, 1997, p. 50-60, p. 53